

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : <a href="mailto:edu-mons@helha.be">edu-mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2207 Articuler l'apprentissage des mathématiques entre le p			
Ancien Code	PEDE2B27MATH	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB2270		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<a href="#">HELHa Braine-le-Comte</a> <b>Céline DENAYST</b> ( <a href="mailto:denaystc@helha.be">denaystc@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Campus Mons</a> <b>Julie DE PRIL</b> ( <a href="mailto:deprilj@helha.be">deprilj@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Gosselies</a> <b>Sylvie JANCART</b> ( <a href="mailto:jancarts@helha.be">jancarts@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Leuze-en-Hainaut</a> <b>Sébastien TOUBEAU</b> ( <a href="mailto:toubeaus@helha.be">toubeaus@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette UE permet aux étudiants de prendre de la hauteur par rapport à divers sujets mathématiques abordés au cycle 4 de l'école primaire, en ayant à l'esprit ce que deviendront ces apprentissages au début de l'enseignement secondaire.

L'étudiant est amené à consolider sa maîtrise des matières et à développer sa capacité à raisonner sur des situations problèmes, dans un souci permanent de donner du sens aux mathématiques. L'étudiant est encouragé à développer son esprit critique et à explorer de nouvelles sources de manière autonome.

Cette UE contribue également à sensibiliser les étudiants aux problèmes éventuels que peuvent rencontrer les élèves en mathématiques lors du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Dans cette optique, nous insisterons sur l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants du même niveau, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants du cycle 4 et du premier degré du secondaire).

#### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique

## Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant-e sera capable de :

- Témoigner d'une maîtrise de la matière et de la didactique sur les thématiques abordées au cours et sur l'articulation de ces contenus entre le primaire et le secondaire (enjeux, nœuds d'apprentissage et difficultés des élèves, déroulement, prérequis et prolongements, ...) ;
- Analyser de façon critique des activités ou séquences de leçon vécues en cours ou issues d'autres ressources (guides méthodologiques, articles didactiques ...) ;
- Argumenter autour de choix méthodologiques et didactiques en s'appuyant sur les cadres théoriques vus au cours ;
- Concevoir des leçons porteuses de sens pour le cycle 4, éventuellement à la faveur d'une collaboration entre étudiants de S2 et S3.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B27MATHA Articuler l'apprentissage des mathématiques entre le primair 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B27MATHA Articuler l'apprentissage des mathématiques entre le primair 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Articuler l'apprentissage des mathématiques entre le primaire			
Ancien Code	6_PED2B27MATHA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB2271		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Céline DENAYST</b> ( <a href="mailto:denaystc@helha.be">denaystc@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE permet aux étudiants de prendre de la hauteur par rapport à divers sujets mathématiques abordés au cycle 4 de l'école primaire, en ayant à l'esprit ce que deviendront ces apprentissages au début de l'enseignement secondaire.

L'étudiant est amené à consolider sa maîtrise des matières et à développer sa capacité à raisonner sur des situations problèmes, dans un souci permanent de donner du sens aux mathématiques. L'étudiant est encouragé à développer son esprit critique et à explorer de nouvelles sources de manière autonome.

Cette UE contribue également à sensibiliser les étudiants aux problèmes éventuels que peuvent rencontrer les élèves en mathématiques lors du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Dans cette optique, nous insisterons sur l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants du même niveau, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants du cycle 4 et du premier degré du secondaire).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant-e sera capable de :

- Témoigner d'une maîtrise de la matière et de la didactique sur les thématiques abordées au cours et sur l'articulation de ces contenus entre le primaire et le secondaire (enjeux, nœuds d'apprentissage et difficultés des élèves, déroulement, prérequis et prolongements, ...);
- Analyser de façon critique des activités ou séquences de leçon vécues en cours ou issues d'autres ressources (guides méthodologiques, articles didactiques ...);
- Argumenter autour de choix méthodologiques et didactiques en s'appuyant sur les cadres théoriques vus au cours ;
- Concevoir des leçons porteuses de sens pour le cycle 4, éventuellement à la faveur d'une collaboration entre étudiants de S2 et S3.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les sujets mathématiques abordés dans cette UE sont choisis parmi les suivants :

- Les fractions et pourcentages
- La proportionnalité
- Les partages inégaux
- La géométrie dynamique
- Les diviseurs et multiples

#### Démarches d'apprentissage

Au cours des séances (présentiel et autonomie) se mêleront mises en situation et utilisation de matériel,

structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, conceptions de leçon, consultations commentées de ressources, partages d'expériences.  
Des projets en lien avec d'autres sujets mathématiques peuvent être mis en place par l'enseignant.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Le travail entre pairs est fortement recommandé.

La participation active au cours aide à la réussite.

A la demande de l'étudiant, des explications supplémentaires peuvent être demandées.

### **Sources et références**

Syllabus et notes prises lors des séances de cours par les étudiants.

Manuels scolaires disponibles au centre de documentation et articles à lire en lien avec les sujets abordés.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours déposées sur connectED ainsi que des articles scientifiques.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation certificative portent aussi bien sur la théorie, sur la didactique que sur les exercices  
En seconde session, ce sont les mêmes modalités qu'en première session.

Un travail formatif basé sur la lecture d'un article scientifique avec une présentation des principaux résultats accompagnée d'une analyse didactique, peut être demandé dans le cadre du cours.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100
Exe = Examen écrit						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).